



COMMUNIQUE DE PRESSE – DROIT DE REPONSE

ENQUÊTE

**FACE AUX VIOLENCES,
LE BLUES DES POMPIERS**

RÉVÉLATIONS

**TROIS HÔPITAUX FRANÇAIS
VICTIMES DE CYBERATTAQUES**

DOSSIER

**QUE FAIRE AVEC
LE CANNABIS ?**

1

lexpress.fr • n° 3547 semaine du 26 juin au 2 juillet 2019

l'express

COMMENT ERDOGAN INFILTRE LA FRANCE

**Il veut régir
la diaspora turque**

**Il surveille
ses opposants**

**Sa stratégie politique
et religieuse**



M 01722 - 3547 - F: 4,90 €



BELGIQUE : 5 € • AFRIQUE CFA : 3 500 CFA • TOM : 880 XPF • ANDORRE, DOM, ESPAGNE, FINLANDE, GRÈCE, ITALIE, PORTUGAL : 4,90 € • LUXEMBOURG, PAYS-BAS : 5,10 € • AUTRICHE : 5,30 € • ALLEMAGNE : 5,70 € • CANADA : 7,60 CAD • USA : 7,99 USD • MAROC : 42 MAD • TUNISIE : 5,50 TND • SUISSE : 6,90 CHF



Objet : L'Express n°3547 du 25 juin 2019

Dans le numéro 3547 du magazine l'Express « **Comment Erdoğan infiltre la France** », notre organisation COJEP a une nouvelle fois été la cible d'accusations totalement infondées, ayant pour seul objectif la nuisance à nos longues années d'activités citoyennes sur l'Hexagone.

En application **des dispositions de l'article 13 de la Loi du 29 juillet 1881** sur le droit de la presse, le **Conseil pour la Justice l'Égalité et la Paix (COJEP)** souhaite exercer son **droit de réponse** aux accusations calomnieuses parues dans la dernière édition de l'hebdomadaire, **en demandant d'insérer dès que possible, le communiqué suivant :**

*Le **magazine « L'Express »**, dans une étude n'ayant que pour objectif de discréditer de manière systématique et machinale la Turquie, son président, ses représentants, ainsi que les centaines de milliers de Franco-Turcs présents sur le sol français, a encore jugé bon de publier un pseudo rapport loin de toute objectivité, dont quelques paragraphes diffamatoires concernent notre organisation.*

Il est notamment stipulé que « le Cojep est devenu un relais d'influence de l'AKP au sein de la communauté » et que « son président, Ali Gedikoğlu, est un ami de l'actuel Ministre de l'Intérieur turc (Süleyman Soylu) ».

Nous souhaitons que le magazine l'Express fournisse toutes les preuves concernant ces deux allégations totalement mensongères et infondées, basées sur d'autres écrits de magazines tels que Le Point ou Le Monde, sous peine d'engagement de poursuites par nos services juridiques.

Nous tenons à rappeler que le COJEP a été créé en 1985 à Belfort autour d'activités concernant la jeunesse et ceci bien avant l'existence du parti du Président turc Monsieur Erdoğan.

Le mouvement cojépien s'est développé sur toute la France afin de se consacrer essentiellement aux problématiques de la citoyenneté, de la lutte contre le racisme et les discriminations, de l'éducation et pour le développement du vivre ensemble.

Certes, la majorité de nos adhérents sont des personnes issues de l'immigration turque, des citoyens ayant une double nationalité, une double culture, leur permettant de suivre de près les événements tant dans leur pays d'accueil que dans leur pays d'origine. Est-ce une faute grave ? Est-ce interdit par la Loi ?

Le COJEP attire encore une fois de plus l'attention du grand public sur toutes les allégations calomnieuses et sans fondement parues ce jour dans l'un des magazines mainstream du pays, des écrits mensongers faisant atteintes gravement à l'image de notre organisation, tous passibles de sanction auprès des instances juridiques compétentes.

Je vous remercie d'accuser réception du présent communiqué, ainsi que de nous confirmer la parution dès que possible de notre droit de réponse.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur de la rédaction, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Kadir GUZLE

Président de Cojep France